

## **PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – CONTENUS ET OBJECTIFS**

### **DISCIPLINE : COMPOSITION ELECTROACOUSTIQUE ET MUSIQUE MIXTE (812H REPARTIE SUR 3 ANS)**

#### **DOMINANTE : ELECTROACOUSTIQUE ou MUSIQUE MIXTE : 270H**

Il s'agit d'une classe de composition abordant les genres électroacoustiques (acousmatique, musique mixte, electronic live) qui ouvre sur toute sorte de domaines : musique de concert, installation, muséographie, poésie sonore, arts plastiques, paysage sonore, parcours sonores...

Étant donnée l'évolution constante de la technologie, les outils de création et la manière de les aborder vont s'adapter à cette modification.

Le développement et l'affirmation de la personnalité musicale du compositeur-étudiant sont au cœur de cet enseignement.

Sachant que la compréhension des mutations induites par les technologies et les usages numériques représente aujourd'hui un enjeu majeur dans la transmission, l'apprentissage et la médiation par l'acquisition de méthodes de travail simples et efficaces, restent prépondérant de façon à s'approprier rapidement une brique technologique au service d'une pratique de l'improvisation jusqu'à la composition. Ceci peut se développer sur plusieurs axes :

- détermination des besoins : quels outils pour quelle application ?
- enregistrement : enregistrement de séquences de jeux sonores, création d'une base de données sonores (échantillons), enregistrement de séquences de travail
- synthèse sonore
- nouvelles lutheries numérique : des nouveaux outils
- outils de notation : faire une partition, quoi noter, comment ?
- travail sur le rapport entre instrument acoustique et électronique
- outils de transformation du son temps réel
- compositions sur séquenceurs numériques (Repear)
- travail sur la notion d'espace au sein de la composition ou lors de la projection en concert (acousmonium)
- musique à l'image et en lien avec d'autres médias
- improvisation et nouvelles technologies : fabrication et analyse d'un patch, répertoire des effets sonores

## CULTURE : 210H

Commentaire d'écoute et analyse du répertoire des musiques électroacoustiques, histoire des studios, des genres et des esthétiques ; réflexions sur divers notions (bruits, silences, musique et réel).

## PRATIQUES COLLECTIVES : 210H

Atelier de musique électroacoustique improvisé, basé sur la nouvelle lutherie électronique.

Il s'agit de pratiquer l'improvisation générative en groupe. Construire des séquences de jeu sonore à l'aide des diverses interfaces qui existent aujourd'hui ou un instrument acoustique ou encore de simples objets du quotidien, amplifiés et traités à l'aide de capteurs.

Les élèves peuvent venir avec leur propre matériel. L'idée est de construire des séquences sonores en mode musique de chambre, sous forme d'ensemble, du duo à l'octuor et plus encore.

Cette pratique donne lieu à des représentations publiques sous forme de concerts, tel des instrumentistes.

## INVENTION : 66H

Synthèse avec Valentin Lafont

Ce cours est obligatoire pour les élèves inscrits en PPES de composition électro-acoustique.

Au départ de recherches et d'expérimentations sur instruments "hardware" (matériels) et "software"(virtuels) sont abordées les multiples formes de synthèse sonore : soustractive, additive, FM, table d'onde, etc.

Ainsi, les séances s'articulent autour de la manipulation et la mise en concept de notions tant musicales que techniques : anatomie du son, modulations analogiques et numériques, timbre et analyse spectrale, élaboration et construction des lutheries électroniques... Au-delà de ces aspects musicaux, sont nécessairement développés les éléments d'histoire et de culture inhérentes à la synthèse sonore.

## MODALITES D'ENTREE EN PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Transmettre des compositions que vous avez réalisées les 3 dernières années. Il vous faut réunir un programme de 15mn maximum.

### Épreuves écrites :

- 1/ Description qualitative de 5 sons notamment à travers le solfège de l'objet sonore
- 2/ Test de culture musicale d'une durée d'environ 1h. On vous fait entendre trois fois 5 extraits musicaux tirés du répertoire de la musique électroacoustique et contemporaine. A vous de les décrire et de donner par écrit un maximum de renseignements qui puissent les situer dans le temps, leur structure, leur formation, leur esthétique, pour arriver jusqu'à l'identification du compositeur. Celle-ci n'est pas obligatoire. Une analyse auditive précise qui montre une bonne oreille et une culture générale sont très appréciées.

### Épreuves orales :

Il s'agit d'un entretien de 10 à 15 minutes en présence d'un jury. Il portera sur le parcours et les motivations du candidat ainsi que sur les compositions transmises